Circonscription de Poitiers Sud Vienne

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

ECOLE / RPI

NOM COMMUNE (S)	**RPI Château-Larcher / Marnay**	DATE DU CONSEIL D'ECOLE 15 juin 2023

Participants
☑ : présent.e, ☐ : excusé.e

Représentant.e.s des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mme CLOCHARD ☑ Mme ANCELIN ☑ Mme BANNIER ☐ Mme JUTEAU ☐ Mme GOUJON ☐ Mme VEZINAT ☑ Mr BRISSONNEAU ☐ Mme RIVAULT ☐ Mme FRADEAUD ☑ Mr GINOUX ☑ Mme PROUTEAU ☑ Mme SPIEGEL ☑	- **Présidente** Virginie SOIERAT ☑ - **Enseignantes** Annie-Paule AIGRON ☐ Astrid ARGAMAKOFF ☑ Dorothée BOULORD ☑ Christelle CARNEVILLIER ☑ Aurore NAVES ☑ Christine SABATIER ☑ - **RASED** Coraline MOAL ☐ Carole STRAEBLER ☐ - **IEN** Agnès CASTEL ☐	- **Mairie C.L.** Mr GARGOUIL ☑ Mme BROUSSE-RIVAULT ☑ - **Mairie Marnay** Mr CHAPLAIN ☑ Mme LAVENAC ☑	- **DDEN** Alain LABELLE ☐ **Invitées** Mme JACQUIER (A.P.E.) ☑

Pour introduction, Mme SOIERAT présidente de séance nomme Mme BOULORD, secrétaire de séance. Ouverture de la séance à 18h30.

Ordre du jour :

- Effectifs des classes du RPI et prévisions pour l'année 2023/2024
- Bilan des projets de l'année 2022/2023
- Point sur la sécurité : exercice incendie et PPMS
- Travaux et équipements
- Périscolaire : garderie /cantine / activités périscolaires du lundi de 15h à 16h

1. Fonctionnement du conseil d'école

A la rentrée un changement est a noter dans l'équipe enseignante : Mme Aigron qui assurait les décharges de direction des 2 écoles prend un poste dans une autre école et c'est Mme Colon qui a été nommée pour assurer la décharge de Mme Boulord. Nous avons demandé que cette personne puisse également assurer la décharge de Mme Soierat mais nous devons attendre la phase d'ajustement du mouvement du personnel le 4 juillet 2023 pour savoir si cela est possible.

Nous vous informons également que suite à son mariage Mme Boulord se nommera Mme Blanchard à la rentrée prochaine.

Il est rappelé que les représentants de parents d'élèves sont élus jusqu'aux prochaines élections en octobre 2023. Les élections se feront par voie électronique si l'application est en fonctionnement sinon par correspondance comme précédemment.

EFFECTIFS DES CLASSES ACTUELS

A ce jour, le RPI compte (47 Marnay + 99 Château = 146) 146 élèves, soit une moyenne de 24.3 élèves par classe.

EFFECTIFS DES CLASSES PREVISIONNELS

Pour l'année 2023/2024, les prévisions sont les suivantes :

PS : 9	CE1 : 19
MS : 14	CE2 : 14
GS : 16	CM1 : 18
CP : 20	CM2 : 21

→ donc 131 élèves prévus à ce jour (146 cette année), sur 6 classes, soit une moyenne de 21,8 élèves par classe.

Les répartitions par classe seront :

MARNAY : MS – GS : 4 + 16 = 20 élèves, avec Mme Soierat

CP : 20 élèves avec Mme Argamakoff

TOTAL : 40 élèves

CHÂTEAU-LARCHER : TPS – PS – MS : 1 + 9 + 10 = 20 élèves, avec Mme Carnevillier

CE1 – CE2 : 19 + 4 = 23 élèves, avec Mme Boulord

CE2 – CM1 : 10 + 14 = 24 élèves avec Mme Sabatier

CM1 – CM2 : 4 + 21 = 25 élèves avec Mme Naves

TOTAL : 92 élèves

↳ **Effectif total sur le RPI : 132 élèves**

L'équipe enseignante indique que les effectifs les obligent de nouveau à scinder des classes d'âge en 2 avec des petits groupes et cette répartition les questionne de nouveau sur la pertinence de garder une classe maternelle dans chaque école. Un regroupement permettrait d'éviter les allers-retours des enfants entre les 2 écoles et les critères de répartitions ne seraient plus liés au lieu de vie des élèves mais réellement à leurs besoins. Le déroulement de la scolarisation des enfants serait plus visibles pour les parents. De vrais projets pédagogiques pour les maternelles pourraient être mis en place au bénéfice des enfants.
La municipalité de Marnay fait part de ses inquiétudes quant à un regroupement des élèves d'âge maternelle sur son site car les effectifs sont incertains pour les années à venir et ne souhaite pas encore une fermeture de classe.
La municipalité de Château-Larcher s'interroge sur l'attractivité de la commune si l'ensemble des élèves de maternelle est scolarisé que sur un seul site même si une navette, à la charge de la mairie, est mise en place entre les deux écoles. La question des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) est aussi soulevée car ils seront au service des enfants des deux communes mais sur un seul site.
Chaque partie reconnait que le profil du RPI tel qu'il avait été établi au départ a évolué et souhaite une réflexion dès la rentrée prochaine pour trouver une meilleure organisation en associant toutes les parties concernées, les municipalités, les enseignants et les parents. Il est envisagé de faire une réunion et de réaliser une enquête auprès des parents d'élèves.

2. Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école

- L'ensemble des classes du RPI participe au dispositif « école et cinéma ».
  Les élèves des 4 classes de l'élémentaire sont allés comme prévu voir « Cadet d'eau douce », le jeudi 30 mars.
  Les élèves des classes de maternelle sont allés voir « L'Odyssée de Choum », succession de 3 courts-métrages, le jeudi 27 avril.

- Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont allés à la piscine jusqu'au 7 avril comme prévu. Puis les classes de MS-GS et de CP ont commencé leur cycle natation les vendredis après-midi depuis le 28 avril et finiront comme prévu le 30 juin.
  Les parents agréés et disponibles pour nous accompagner sont remerciés.

- Chaque classe inscrite dans le projet USEP a terminé ou va prochainement terminer ses rencontres :
  - PS/MS : le jeudi 27 juin : rencontre athlétisme à Poitiers
  - PS/MS : le vendredi 12 mai à Nouaillé Maupertuis
  - MS/GS : le jeudi 9 mars aux Roches Prémaries
  - MS/GS : Course d'Orientation à Givray le 19 juin (annulée à cause de la météo)
  - MS/GS : Journée Olympique et Paralympique à Vivonne le 20 juin (annulation météo)
  - CE1/CE2 : le mardi 13 juin course d'orientation à Poitiers
  - CE1/CE2 : le jeudi 4 mai aux Roches Prémaries
  - CE2/CM1 : le jeudi 27 avril aux Roches Prémaries
  - les CE2/CM1 : Course d'orientation le 6 juin au bois de Saint-Pierre

- L'ensemble des CE2 ont participé au projet « Savoir rouler à vélo ». Tous les quinze jours, le jeudi après-midi, avec des intervenants de l'UCCV, les élèves ont appris à manipuler leur vélo et à rouler en sécurité en effectuant des parcours dans la cour.

Ils ont ensuite effectué une première petite sortie le jeudi 1er juin sur la route pour mettre en application tout ce qui avait été vu pendant les ateliers. Puis la sortie finale du projet a eu lieu ce jeudi 15 juin où les élèves et leurs accompagnants ont réalisés 12,5 km.

Les élèves se verront remettre un diplôme du savoir rouler à vélo le vendredi 23 juin à 15h15.

- Les futurs élèves venant à Château-Larcher à la rentrée prochaine pourront visiter l'école le 26/06 à 17h30 et les futures petites sections sont invitées ce même jour à un temps de découverte entre 16h30 et 18h.
  Ceux venant à Marnay ont déjà été accueillis ce mardi 13 juin.

Les CM2 iront visiter le collège le jeudi 22/06, toute la journée.

- Nous finalisons notre projet musique avec l'école de musique Intervalle. Martin Grolée a donc continué ses interventions dans toutes les classes et le spectacle sera bien présenté le vendredi 23 juin au théâtre de verdure de Château-Larcher. Ce spectacle sera suivi du pique-nique de fin d'année proposé par l'APE.

- L'ensemble des classes du RPI ira découvrir Bioparc à Doué-la-Fontaine le jeudi 29 juin. Cette sortie permettra de clore l'année en découvrant les différents animaux du monde. Chaque classe visitera le parc et participera à un atelier pédagogique :
  - PS-MS : Découverte des 5 sens
  - MS-GS et CP : Sur la trace des animaux
  - CE1-CE2 : Au fil de la chaine alimentaire
  - CE2-CM1 : Le jeu des projets nature
  - CM1-CM2 : la santé des animaux

Le déplacement (3069 euros) est financé par les mairies et la coopérative scolaire.
Les entrées et les animations prévues (2032 euros) sont financées par l'APE.
Nous remercions les municipalités et les membres de l'APE ainsi qu'à tous ceux qui participent à leurs animations pour leur soutient dans nos projets.

L'année prochaine, deux projets sont déjà programmés. Il y aura un projet escrime sur la dernière période pour les élèves du CE1 au CM2. Il y aura également un projet autour de la gestion de conflit, du harcèlement et du respect de l'autre.

3. Sécurité à l'école

A Marnay le dernier exercice incendie a été réalisé le mercredi 24 mai et il restera un exercice PPMS à faire en cette fin d'année.

A Château-Larcher, un exercice incendie et PPMS seront réalisés dans les semaines qui arrivent.

4. Travaux et équipements

Château-Larcher :
Dans la classe de Mme Boulord, l'installation du vidéoprojecteur au plafond a été réalisée pendant les vacances d'avril, cela facilite grandement l'utilisation du numérique dans la classe.
La municipalité annonce que la classe des CE2/CM1 va être équipée d'un VPI et qu'un ordinateur pour la direction est aussi prévu.
Les rideaux occultants vont être installés prochainement dans la classe de Mme Naves.

Dans la cour élémentaire le bac à sable a été réhabilité en herbe.
Il est demandé la remise en état de la porte du cabanon à vélo des maternelles et des trous dans la cour des maternelles. La demande d'aménagement des toilettes des maternelles est renouvelée (pose de dévidoirs, de miroirs et le changement des robinets par des boutons pressoirs).

Marnay :
Classe MS/GS : La municipalité indique que la classe des MS/GS de Mme Soierat sera repeinte cet été et que la tringle à rideau remplacée. Ainsi que le problème de chasse d'eau a été résolu.
Il est aussi annoncé que le mur d'enceinte de la cour sera végétalisé en projet avec les enfants à la rentrée.

5. Les manifestations de l'APE

Mme Jacquier explique que toutes les manifestations prévues ont pu avoir lieu.
La tombola qui était la nouveauté de cette année a bien fonctionné et a rapporté 1000€. Le tirage au sort a été réalisé par les enfants un vendredi soir en garderie et les 11 meilleurs vendeurs seront prochainement récompensés par un bon cadeau à la Librairie des Jolis mots de Vivonne.
L'APE remettra un cadeau à chaque CM2 lors du pique-nique annuel après le spectacle.
Les Marcassous seront présents lors de la journée des associations le 24 juin à Château-Larcher.
La kermesse aura bien lieu le vendredi 30 juin dans la cour de l'école de Marnay et sera sur le thème des prince.sse.s et super-héros/héroïnes.

6. Périscolaire et Mise en œuvre et suivi du Projet éducatif de territoire (PEDT)

Paroles de la municipalité de Château-Larcher :
A la garderie, il y a de plus en plus d'enfants (jusqu'à 40) qui restent de plus en plus tard.
L'accès au foyer est réservé aux CM2 et à ceux qui respectent les règles car il apparait de plus en plus d'incivilités et certains ont même reçus des avertissements.

Il est rappelé encore une fois que les activités périscolaires du lundi de 15h à 16h ne sont pas un temps de garderie et donc pas obligatoire mais que si les enfants y sont inscrits, ils doivent y respecter les agents et leurs camarades. Les agents périscolaires sont remerciés pour l'investissement mis dans la réalisation de ces activités et pour la diversité des activités proposées (jeux, activités manuelles, olympiades, judo…).
Notamment cette période avec l'intervention d'un athlète paralympique, Adib El Sarakby, pour travailler sur la différence et le handicap. Très beau projet mené par Aurélien et Delphine, les élèves ont su s'investir dans ce projet au niveau des TAP mais également en classe avec leur enseignante.

Il est annoncé que la fabrication des repas sur place par deux agents fera son retour à la rentrée. La cuisine va donc être réaménager en ce sens et il est souhaité de mutualiser les fournisseurs avec Marnay. Il pourra peut-être envisager d'élaborer des menus communs. Cette annonce a suscité des réactions positives.

<u>Marnay</u> :

Les activités périscolaires du lundi ont continué avec les deux agents municipaux qui ont proposé des jeux extérieurs, de la lecture et des jeux de société et un intervenant en musique, Sébastien Flatreau. Il est noté que la fabrication des menus à la période précédente a été apprécié au repas des ainés.

Au niveau de la cantine, il est précisé que les produits d'origine biologique reviendront prochainement au menu. Le fournisseur habituel ayant arrêté son activité, il a fallu de nouveau démarcher des fournisseurs et trouver un équilibre entre qualité et prix.

Pour terminer il est précisé que les inscriptions pour la navette entre les deux écoles doivent se faire avant le 20 juillet si vous voulez être exonéré des frais d'inscription. Le prix du transport est pris en charge par les municipalités mais l'inscription sur la plateforme du département incombe aux familles qui sollicitent ce transport. Un mot sera distribué dans le cahier de liaison prochainement.

Séance levée à 19h50

Fait à Marnay

Le 15/06/2023

La présidente du Conseil d'Ecole
Mme SOIERAT Virginie

La secrétaire de séance
Mme BOULORD Dorothée